



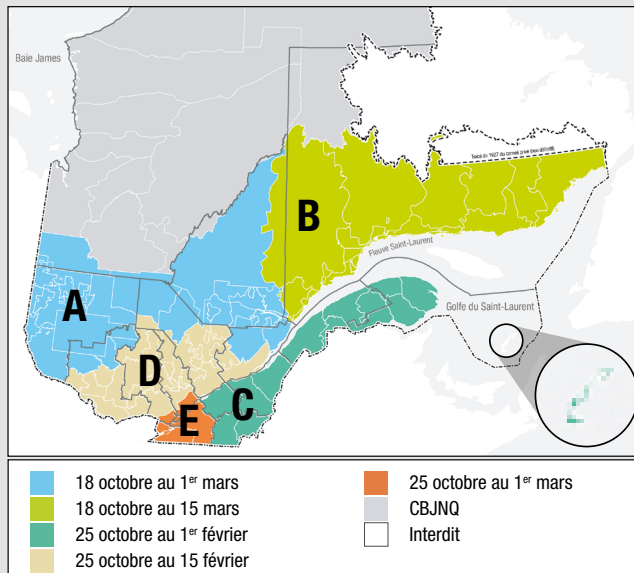
BILAN PROVINCIAL DE L'EXPLOITATION DU RATON LAVEUR

(2012-2021)

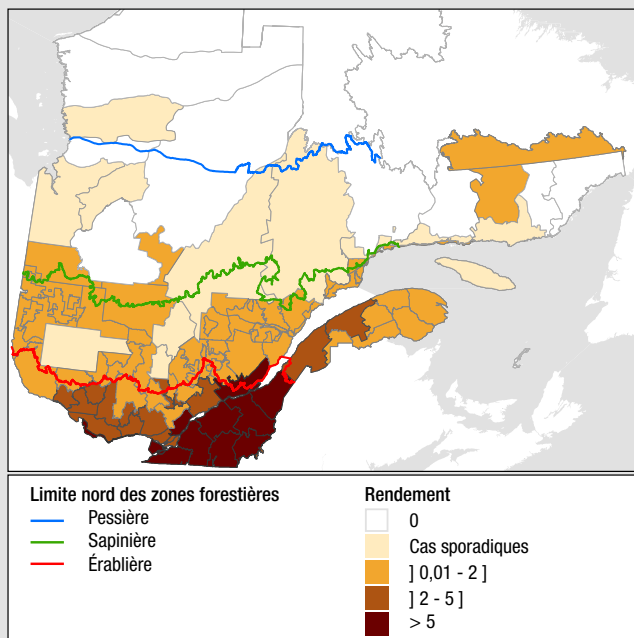
Réglementation

(en date de la saison 2021-2022)

Secteurs et périodes de piégeage – raton laveur



Rendement annuel moyen (nombre de captures/100 km²)
Raton laveur – 2012-2021



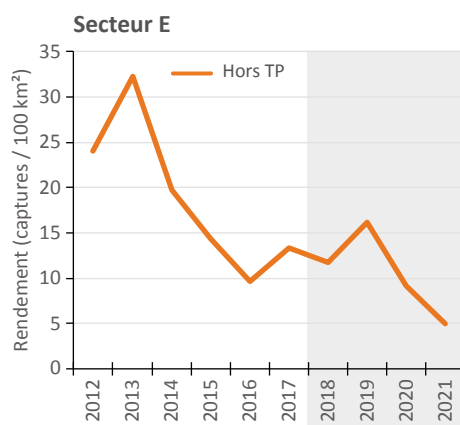
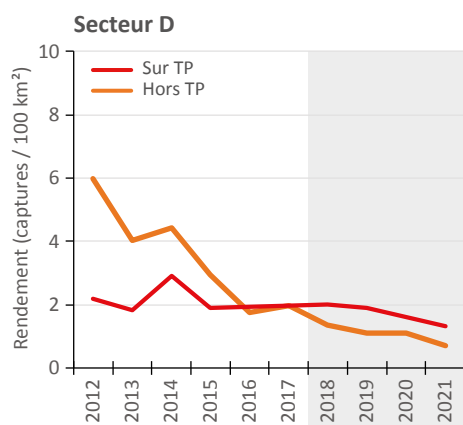
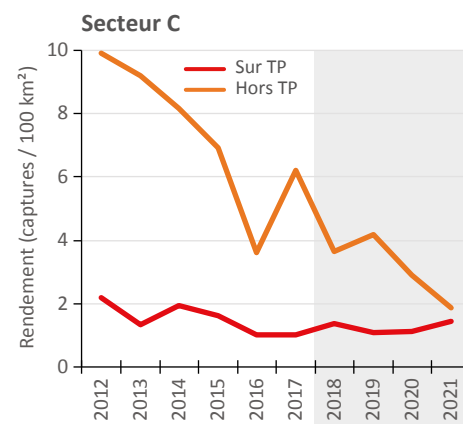
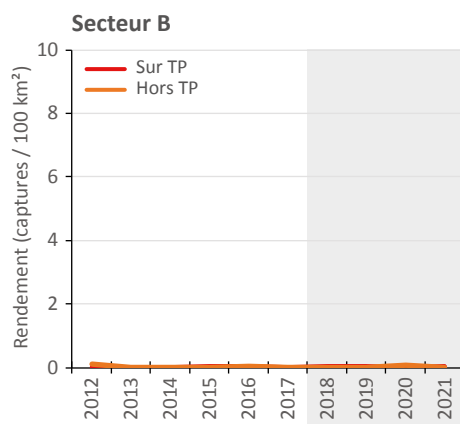
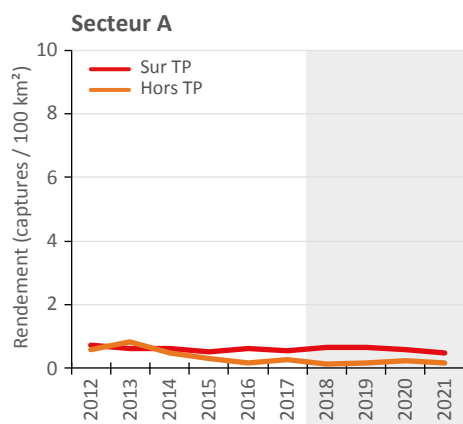
Ce bilan dresse le portrait de l'exploitation du raton laveur depuis la mise en œuvre du Plan de gestion des animaux à fourrure au Québec 2018-2025 (PGAAP 2018-2025). Il s'agit d'une occasion de faire un suivi de l'état des populations quatre ans après la mise en place des nouvelles modalités de gestion. Il est à noter que d'autres événements majeurs (fermeture de la plus importante maison d'enchères et COVID-19) ont bouleversé le monde du piégeage durant cette même période et ont pu influencer sur les indicateurs présentés ci-dessous.

En raison de la grande superficie du Québec et du fort gradient climatique qui le caractérise d'ouest en est et du nord au sud, l'habitat des animaux à fourrure se subdivise en trois grandes zones forestières : la zone de l'érablière au sud (forêt principalement feuillue), la zone de la pessière au nord (forêt résineuse) et la zone de la sapinière au centre (forêt de transition mixte, recouverte à la fois d'arbres feuillus et résineux). Par ailleurs, le mode de gestion du piégeage des animaux à fourrure sur les terrains de piégeage (TP) est lié à des baux de droits exclusifs, alors qu'à l'extérieur de ce réseau, les piégeurs n'ont pas de droits exclusifs de piégeage. Il convient également d'analyser les données disponibles en distinguant les deux réseaux.

Ce bilan présente les indicateurs de suivi des transactions impliquant des fourrures brutes (données provenant des formulaires MELCCFP-414), soit le rendement et la récolte, ainsi que ceux des populations d'animaux à fourrure (données provenant des carnets du piégeur), soit l'abondance, la tendance et le succès de piégeage (voir l'encadré). Il se base donc sur l'analyse de données partielles et disponibles sur le piégeage et le commerce des fourrures brutes. Par contre, pour les espèces concernées, il n'y a aucune comptabilisation du nombre d'animaux prélevés par d'autres activités destinées à des fins d'intérêt public (p. ex. contrôle d'animaux jugés importuns).

Rendement

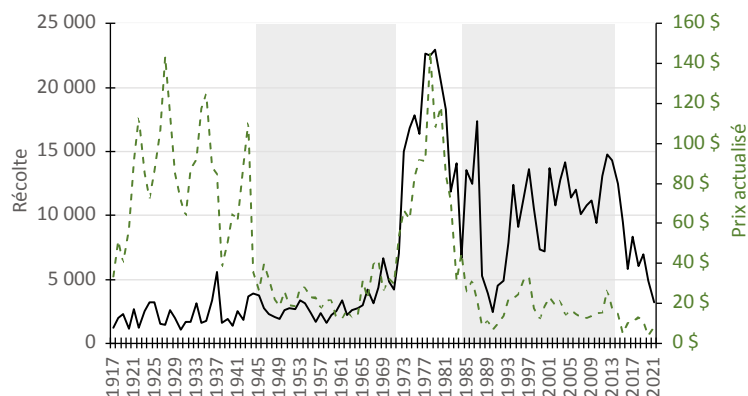
Au Québec, l'aire de répartition du raton laveur est surtout délimitée par le territoire situé au sud de la sapinière. Dans la pessière, la présence de cette espèce est sporadique. L'espèce est également très rare au nord dans la toundra. Dans la sapinière, les rendements sont faibles. Bien que le piégeage du raton laveur soit interdit, des cas sporadiques sont déclarés à l'est de la province, notamment à l'île d'Anticosti et aux îles de la Madeleine (UGAF 67 à 69). Les rendements les plus élevés (supérieurs à 5 individus par 100 km²) sont observés dans cinq principales régions administratives du sud de la province : la Capitale-Nationale, le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, l'Estrie et la Montérégie. Ailleurs, les rendements diminuent graduellement avec l'élévation de la latitude géographique, puisque les habitats trouvés à des latitudes élevées sont moins productifs et la rigueur des hivers rend plus difficile la survie de l'espèce. En revanche, la prédominance des cultures agricoles et de l'urbanisation dans le sud du Québec favorise de fortes densités de rats laveurs en raison de l'abondance et de la variété des sources de nourriture d'origine humaine (céréales, ordures, compost, arbres fruitiers, etc.), de même que des abris découlant de la présence des infrastructures humaines (p. ex. : soubassements et ouvertures dans les bâtiments).



Note : Le cadre gris indique la période couverte par le Plan de gestion des animaux à fourrure au Québec 2018-2025. TP : Terrain de piégeage avec bail de droits exclusifs de piégeage.

Entre 2012 et 2021, les rendements du raton laveur ont subi une baisse importante dans tous les secteurs d'exploitation (5), sauf dans le secteur B où une légère hausse est enregistrée uniquement sur les terrains de piégeage. La diminution la plus marquée est localisée hors des terrains de piégeage. Néanmoins, ce territoire accapare toujours les trois quarts de la récolte totale en 2021. Malgré un raccourcissement de la période de piégeage dans le secteur C à partir de 2018, ce déclin s'explique par un désintérêt généralisé des piégeurs envers la récolte du raton laveur puisque la valeur de la fourrure est très faible sur le marché. Considérant une réduction constante de la pression de piégeage exercée au fil de la dernière décennie, les populations de ratons laveurs pourraient être abondantes dans le sud du Québec, un constat soulevé également dans le bilan de 2014-2015. Les restrictions liées à la gestion de la pandémie de COVID-19 peuvent avoir également exacerbé les difficultés concernant le piégeage et la commercialisation de la fourrure brute.

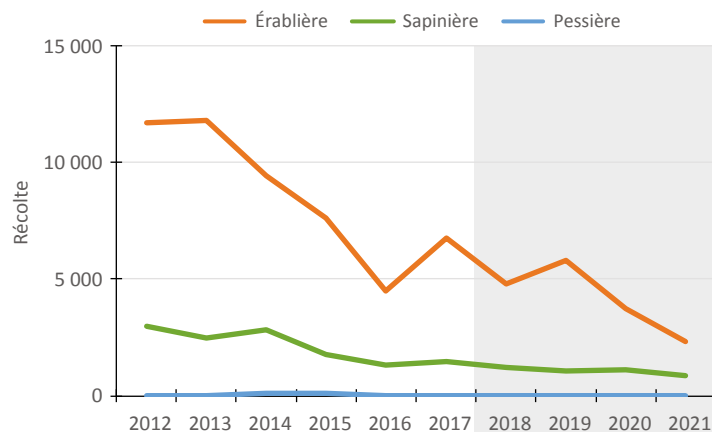
Récolte



Historiquement, le commerce de la fourrure brute du raton laveur a connu des rebondissements importants, répartis selon quatre périodes successives au cours desquelles la tendance du marché s'est inversée

sur près d'un siècle. À partir de 1917, la récolte du raton laveur était faible en raison de la rareté de l'espèce au Québec, comme ailleurs au Canada. Dès le début des années 20, la demande en fourrure a connu un essor, provoquant une augmentation soudaine des prix alors que la récolte était très faible et plutôt stable. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les prix ont chuté sans affecter la récolte sur près de 25 ans. À la fin des années 60, la popularité croissante pour la fourrure, moussée par les courants de la mode pour le port de manteaux à long poil de « chat sauvage », a permis de fracasser une hausse record des prix à 146 \$ l'unité en 1978. Puis l'année suivante, une récolte de 22 964 fourrures brutes fut enregistrée. À partir de 1990, la chute des prix a de nouveau entraîné un déclin de la récolte. Après une hausse observée de la récolte avec quelques soubresauts, les prix sont demeurés très bas et en diminution progressive pendant une trentaine d'années. En 2020, la fourrure brute de cette espèce a atteint une valeur inégalée de 3,97 \$ l'unité.

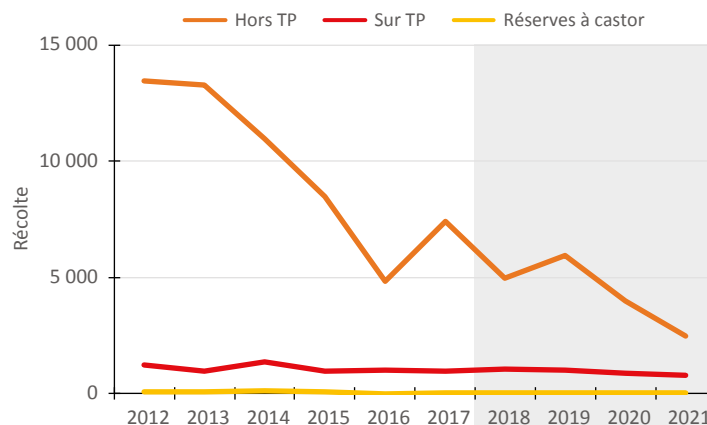
Le portrait de l'évolution du marché commercial pour le raton laveur démontre que les niveaux de récolte de l'espèce ne dépendent pas toujours des prix moyens pour la vente des fourrures brutes. Ceci s'explique par des modifications importantes du paysage naturel dans le sud de la province, tantôt à cause de la déforestation des terres pour développer l'agriculture, tantôt en raison d'une intensification des activités (ou monoculture à grande échelle) et de l'urbanisation. Au fil des époques, ces changements ont favorisé une plus grande disponibilité et une plus grande abondance des ressources alimentaires pour l'expansion des populations de ratons laveurs au Québec.



La récolte du raton laveur est prédominante dans l'érablière. Toutefois, elle a connu une baisse drastique de 80 % entre 2012 et 2021, passant de 11 731 à 2 331 fourrures brutes. Dans la sapinière, une baisse similaire (70 %) a été enregistrée alors que la récolte est négligeable dans la pessière. Dans un contexte où la surabondance locale du raton laveur complique la cohabitation des humains avec l'espèce, ces déclinés observés dans la récolte peuvent s'expliquer par un phénomène

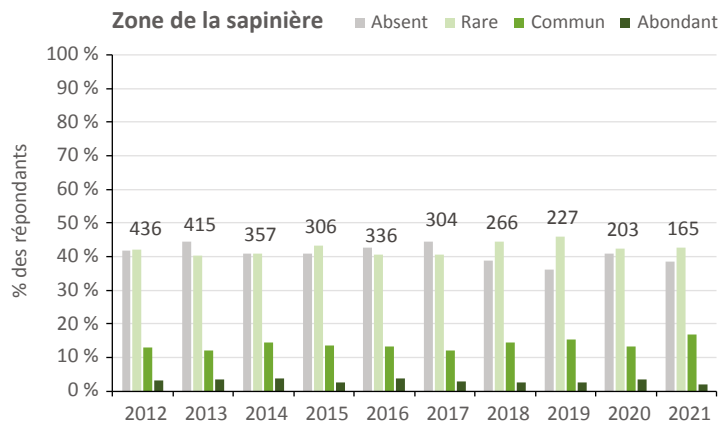
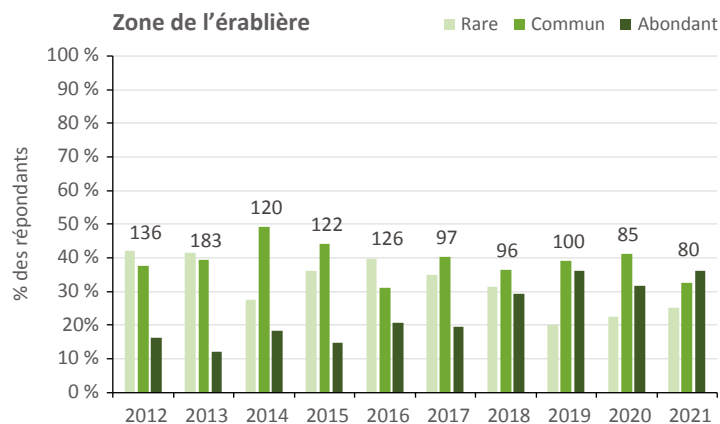
compensatoire associé à un prélèvement plus intensif de l'animal lors d'activités de contrôle. Présentement, ce type d'information est indisponible pour la gestion de l'espèce puisqu'elle n'est pas colligée si la fourrure brute n'est pas apprêtée et sans aucune valeur si la capture a été effectuée hors des saisons de piégeage.

Étonnamment, l'évolution de la récolte au piégeage a subi des diminutions respectives de 82 % et 37 % hors des terrains de piégeage et sur les terrains de piégeage au Québec. En 2021, les trois quarts de la récolte avaient lieu hors des terrains de piégeage, là où l'on trouve une concentration des milieux agricoles et agroforestiers très productifs pour l'espèce. En contrepartie, la récolte est plutôt stable, mais très faible sur les terrains de piégeage et dans les réserves à castor du Québec. Ces territoires fauniques recoupent également la pessière et la sapinière où les ressources alimentaires et le climat limitent l'abondance du raton laveur. L'application d'un seuil commercial d'exploitation sur les terrains de piégeage et la facilité de capture de l'espèce expliquent aussi une commercialisation constante chaque année au Québec.



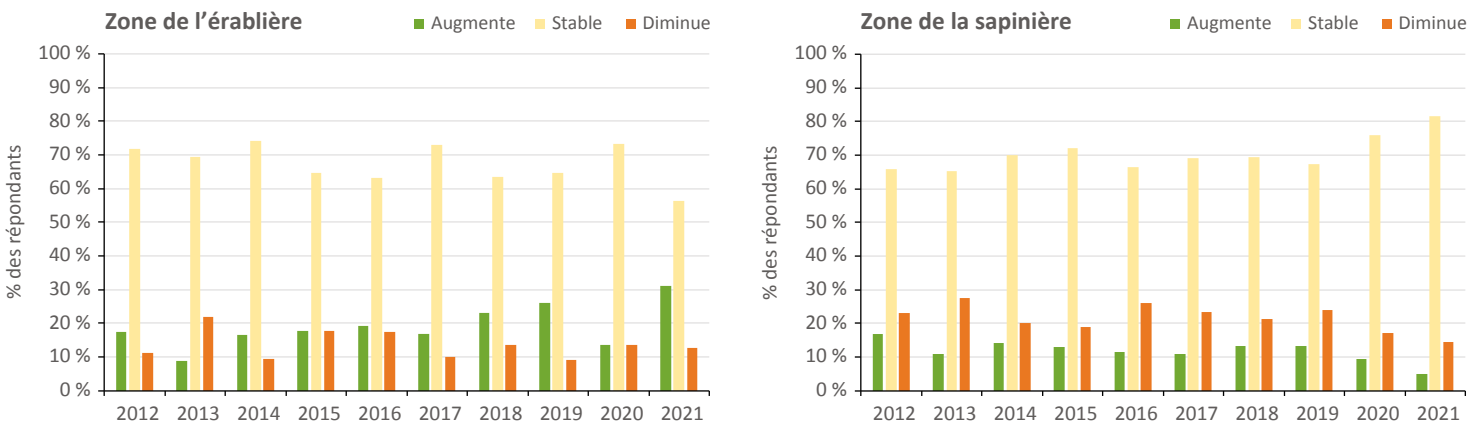
Carnets du piégeur

Malgré le fait que remplir le carnet soit une façon pour les piégeurs de contribuer à la gestion des espèces, le nombre de carnets retournés chaque année est en forte baisse. Le carnet du piégeur est un outil de suivi des populations très important, essentiel à la saine gestion des animaux à fourrure. Il fournit des indicateurs de l'état des populations qu'il est impossible d'obtenir en se basant uniquement sur les transactions commerciales impliquant des fourrures brutes. Nous encourageons fortement les piégeurs à remplir un carnet et à le retourner après leur saison. Considérant le nombre plutôt faible de carnets remplis dans la zone de la pessière (20 en 2021-2022) et dans celle de l'érablière (80 en 2021-2022), il convient d'être plus prudent dans l'interprétation des données dans ces deux zones.

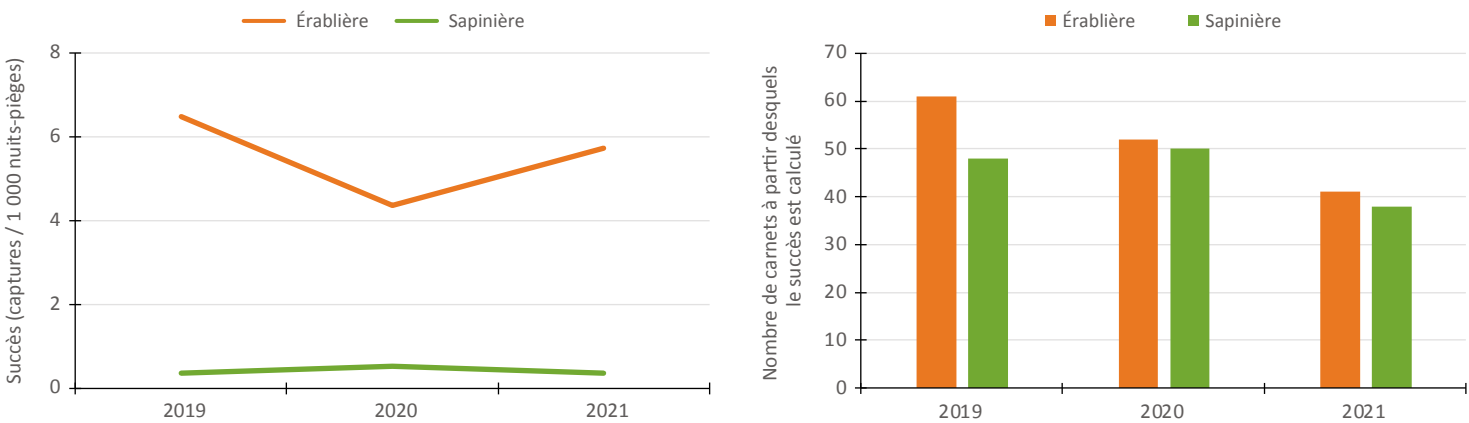


Note : Les chiffres présentés dans les graphiques indiquent le nombre de carnets du piégeur reçus chaque année dans les zones forestières.

À partir des données compilées dans leurs carnets entre 2012 et 2021, la majorité des piégeurs rapportent que le raton laveur est commun dans l'érablière (entre 31 % et 59 %), mais plus rare dans la sapinière (entre 40 % et 46 %). La tendance décennale confirme aussi que davantage de répondants trouvent l'espèce abondante dans l'érablière, mais rare dans la sapinière, alors qu'on observe une diminution du nombre de répondants qui constatent la rareté ou l'absence relative de l'espèce dans ces mêmes zones de végétation. Dans la pessière, le faible nombre de répondants (20) empêche l'interprétation de ces indicateurs pour l'espèce.



Dans l'érablière, la tendance décennale indique une augmentation de l'abondance des populations de ratons laveurs. Pour la même période, la tendance est aussi jugée stable dans l'érablière et la sapinière. À partir de 2013, davantage de piégeurs (le taux passant de 9 % à 31 %) prétendent aussi que l'espèce est en augmentation dans l'érablière comparativement à ceux qui déclarent la population en diminution progressive (le taux passant 22 % à 13 %). Dans la sapinière, c'est plutôt une hausse graduelle de 65 % à 82 % des répondants qui déclarent cette espèce stable aux dépens d'une baisse progressive du nombre de répondants qui la déclarent en diminution (28 % à 14 %).



Entre 2019 et 2021, le succès de piégeage du raton laveur était stable, mais en moyenne, fortement supérieur dans l'érablière à celui de la sapinière (5,5 ratons laveurs par 1000 nuits-pièges contre 0,4). En milieu urbain ou agroforestier, les densités de ratons laveurs sont fortement influencées par la disponibilité de la nourriture d'origine humaine en abondance, ce qui peut accroître leur vulnérabilité à certaines maladies ou certains parasites (rage, grippe aviaire, etc.).

Synthèse et conclusion

Indicateurs de suivi (depuis 2018)

Rendement	-
Récolte	-
Abondance	Abondant-commun
Tendance	=/+
Succès	=

= : stable;
=/- : en légère diminution ou tendance variable selon les zones forestières;
=/+ : en légère augmentation ou tendance variable selon les zones forestières;
- : en diminution;
+ : en augmentation.

Au Québec, l'évolution des rendements et de la récolte de ratons laveurs est en forte baisse depuis plusieurs années. L'abondance de l'espèce dans les zones de végétation concorde bien avec son aire de répartition : elle est commune dans l'érablière, rare dans la sapinière et quasi absente dans la pessière. Pour la dernière décennie, néanmoins,

les populations de ratons laveurs sont plus abondantes dans l'érablière et moins rares dans la sapinière. La tendance reste stable, mais les populations sont en augmentation dans l'érablière, ce qui coïncide avec le déclin marqué des rendements par secteur et de la récolte hors des terrains de piégeage. Le succès de piégeage est très élevé dans l'érablière comparativement à la sapinière, ce qui indique que les densités y sont plus élevées.

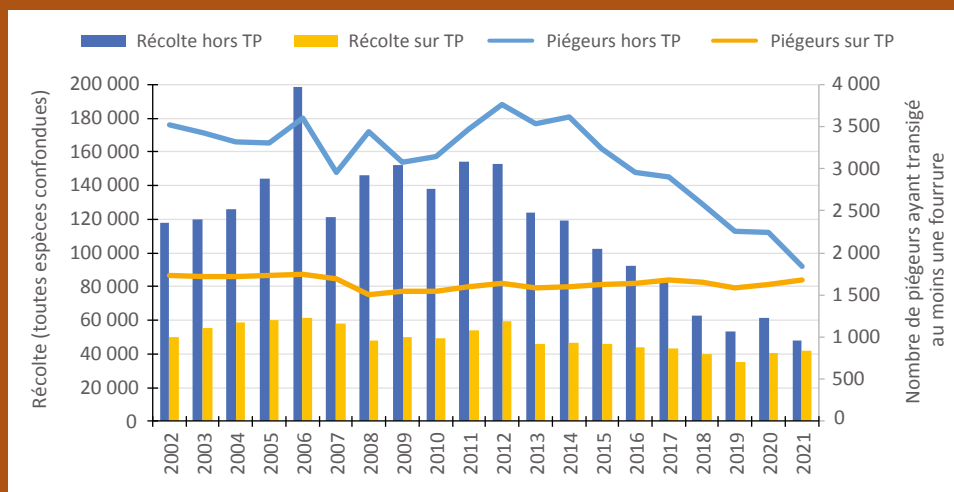
À la lumière des analyses de ce bilan, le raton laveur est sous-exploité au Québec. En raison de la valeur très faible de sa fourrure, les piégeurs s'en désintéressent. En contrepartie, la gestion des conflits entre les humains et cette espèce par des activités de contrôle est plus lucrative que le commerce de la fourrure brute prélevée durant les périodes où le piégeage est autorisé. Conséquemment, le piégeage ne semble plus

exercer une régulation minimale des populations dans le sud du Québec, ce qui semble accélérer leur croissance – comme ailleurs dans leur aire de répartition. Force est de constater que si les prix restent très bas dans l'avenir, la surabondance des populations de ratons laveurs pressentie dans certaines localités du Québec se maintiendra. Dans ce contexte, une augmentation des interventions à des fins d'intérêt public et des investissements est anticipée, notamment pour assurer la prévention des dommages, la surveillance et le contrôle de la propagation de maladies chez le raton laveur qui peuvent poser des risques pour la santé humaine (rage, grippe aviaire, etc.). Pour renverser la tendance actuelle, une valorisation plus importante est nécessaire à partir de la conception de nouveaux produits ou de débouchés pour la fourrure du raton laveur au Québec.

Depuis la saison 2012-2013, on observe une baisse constante du nombre de piégeurs « actifs » (ayant fait au moins une transaction impliquant une fourrure) hors terrain de piégeage. Cela se traduit par une baisse globale de la récolte des animaux à fourrure. Pourtant, ce territoire libre est principalement présent dans le sud du Québec, accessible et à proximité du lieu de résidence de la plus grande partie des citoyens du Québec. C'est aussi là où les risques de conflits entre les animaux et les humains sont les plus élevés. Cette baisse du nombre de piégeurs actifs pourrait entraîner une hausse des enjeux de cohabitation et un déplacement des activités de piégeage vers des activités de contrôle ne mettant pas les animaux en valeur.

D'un autre côté, le nombre de piégeurs sur terrain de piégeage et leur récolte se maintiennent, ce qui est logique puisque les détenteurs de droits exclusifs de piégeage doivent assurer une récolte minimale pour conserver leurs terrains de piégeage, sans aucune obligation de commercialiser l'excédent ou le surplus.

Étonnamment, le nombre de permis vendus annuellement est resté constant depuis 20 ans (autour de 7 500). En effet, chaque année, entre 30 % et 50 % des piégeurs ne commercialisent aucune fourrure en leur nom sur le marché. Les piégeurs peuvent conserver leurs prises à des fins personnelles ou pour une mise en vente ultérieure.



Les informations collectées dans le carnet du piégeur permettent de produire ce bilan de situation. Merci de collaborer activement à la gestion des animaux à fourrure en retournant votre carnet dûment rempli !

